



OFFRE D'EMPLOI

Chef d'équipe à l'aménagement de sentiers

Corridor appalachien se consacre à la protection des milieux naturels de l'une des dernières régions sauvages à l'extrême sud du Québec. Par le biais d'une stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien assure la préservation de milieux naturels représentatifs des Appalaches dans un contexte de développement durable. L'organisme offre une assistance technique, des conseils et de l'expertise aux organismes partenaires et aux intervenants municipaux, forestiers et universitaires. Il organise diverses activités de sensibilisation à la conservation pour les propriétaires, les autres organismes de conservation et le public en général.

La mise en valeur de certaines propriétés protégées fait également partie de nos objectifs. Une équipe stable et durable à l'aménagement et l'entretien des sentiers est également au cœur de nos préoccupations.

Corridor appalachien cherche actuellement un chef d'équipe pour ses activités en aménagement de sentiers rustiques. Sous la supervision du Coordonnateur à l'aménagement de sentier et du Coordonnateur à la gestion des aires protégées, le candidat sera appelé à réaliser les tâches suivantes :

Description des tâches

- Encadrer les aménagistes au quotidien dans leurs tâches;
- Participer à la planification des travaux avec le coordonnateur à l'aménagement;
- Tenir un inventaire des besoins en équipement et matériaux;
- Entretenir des sentiers pédestres de type rustique (couper des branches, nettoyer l'aire de marches, entretenir les barres d'eau, etc.);
- Entretenir et construire des infrastructures pour randonneur (passerelles piétonnes, marches talus, marches en pierres, etc.);
- Entretenir et installer l'affichage destiné aux randonneurs (panneaux d'accueil, panneaux d'interprétation, affiches indiquant les règlements, etc.);
- Couper la végétation pour l'entretien des sentiers (débroussailleuse, scie à chaîne, sécateurs, etc.);
- Assurer ses déplacements en milieu forestier en transportant le matériel requis à l'aide de sac à dos;
- Effectuer différents relevés sur les sentiers;
- Toutes autres tâches demandées par l'employeur.

Exigences requises

- Aptitudes en leadership;
- Un minimum de **5 ans d'expérience** en aménagement de sentier pédestre;
- Posséder une formation et une expérience d'au minimum 2 ans en abattage manuel et/ou pour l'utilisation de la débroussailleuse;



- Excellente endurance physique et un intérêt pour la randonnée;
- Démontrer un intérêt marqué à travailler de longues heures en plein air;
- Expérience dans la manipulation d'outils variés (pelle, pulaski, marteau, perceuse, scie, équerre, niveau, etc.);
- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule;
- Avoir un esprit d'équipe développé.

**** Atouts :**

- Posséder une formation en secourisme ou en premiers soins;
- Maîtrise des outils d'orientation tels que carte, boussole et GPS;
- Connaissances en menuiserie.

Conditions d'emploi :

- Le mandat, d'une durée de 5 mois, s'amorcera le 30 mai pour se terminer le 28 octobre 2022. Les dates sont approximatives et dépendent de la météo. Possibilité de renouvellement l'année suivante;
- Le candidat doit posséder l'équipement de terrain personnel de base (manteau de pluie, bottes de sécurité, vêtements adéquats aux conditions, etc.). Le matériel spécifique sera fourni par l'employeur (gants, outillage, équipement de protection, etc.);
- La personne retenue devra faire preuve de flexibilité quant à l'horaire de travail en fonction de la météo;
- Poste à temps plein (40 heures/semaine sur 4 jours);
- Salaire de 23\$ à 25\$/heure, selon expérience.

Lieu de travail

Les bureaux de l'organisme sont situés à Eastman, mais les travaux de terrain seront réalisés à Potton et Saint-Étienne-de-Bolton.

Pour soumettre votre candidature :

Veuillez faire parvenir par courriel votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, à info@corridorappalachien.ca d'ici le 31 mars 2022. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Nous vous remercions de votre intérêt.

***L'utilisation du masculin sert uniquement à alléger le texte et désigne autant les hommes que les femmes.**